

*Questions orales***L'ÉNERGIE****LE PROGRAMME DE GESTION DE L'ÉNERGIE DANS LES MUNICIPALITÉS**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et vice-premier ministre. J'ai appris que le programme de gestion de l'énergie, dans les municipalités, programme d'économies d'énergie de 23 millions de dollars visant à former des vérificateurs du rendement énergétique, et faisant partie du Programme énergétique national lui-même annoncé lors de la présentation du premier budget du ministre, risque fort d'être annulé. J'ai ici une lettre du maire de Vancouver appuyant cette thèse. Le ministre des Finances peut-il confirmer que le gouvernement coupe certains programmes d'économies d'énergie.

Comment le ministre peut-il être prêt d'une part à donner 600 millions de dollars aux compagnies pétrolières faisant de la prospection dans la mer de Beaufort et Dieu seul sait quels autres montants à la société Dome Petroleum la semaine prochaine ou par la suite et, d'autre part, à annuler des programmes importants qui permettraient réellement d'économiser l'énergie et nous permettraient d'atteindre l'autarcie énergétique?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, en ce qui a trait à la question soulevée par le député, il devrait se rendre compte que les économies d'énergie sont un élément important du Programme énergétique national. Cependant, il faut bien dire que les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de ce programme ne se déroulent pas très bien. Ainsi, nous procédons à l'heure actuelle à une étude complète afin de voir s'il y a lieu de poursuivre ce programme.

LES PROGRAMMES D'ÉCONOMIE ÉNERGÉTIQUE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Jour après jour, lui et le premier ministre viennent nous dire en Chambre que, malgré l'abandon des mégaprojets énergétiques comme Alsands et le gazoduc de l'Alaska, d'autres mégaprojets énergétiques s'en viennent. Or il semble se confirmer que le programme dont je parle est en veilleuse. Ce n'est qu'un petit programme d'un montant de \$23 millions, mais, d'après le maire de Vancouver il va créer des emplois et il aura un impact certain sur les économies énergétiques du pays. Quelle est maintenant la politique du gouvernement fédéral? Est-ce qu'elle consiste à supprimer les programmes d'économie énergétique pour englober plus d'argent dans ces mégaprojets voués à l'échec?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député parle d'un seul programme d'économie énergétique. Mais il ferme les yeux sur la réussite de certains des programmes d'économie annoncés dans le cadre du Programme énergétique national. Je veux parler du programme canadien de remplacement du mazout et du programme d'isolation thermique des maisons, lesquels sont de vraies réussites à l'actif du Programme énergétique national. Le problème

soulevé par le député préoccupe tout spécialement le gouvernement. Cependant les négociations avec les provinces n'évoluent pas bien. Le gouvernement a l'intention de réexaminer ses positions et aussi celles des gouvernements provinciaux. Nous espérons que la question pourra être résolue, mais je ne voudrais pas faire naître de faux espoirs dans l'esprit du député. Il faudrait donc en cas d'échec qu'il en rende partiellement responsables les divers gouvernements provinciaux.

* * *

LES RESSOURCES NATIONALES**LE RENVOI À LA COUR SUPRÊME DU LITIGE SUR LA PROPRIÉTÉ DES GISEMENTS PÉTROLIFÈRES HIBERNIA**

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, comme le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sont tous deux absents, je vais m'adresser au vice-premier ministre. Le ministre de la Justice a déclaré à la Chambre hier, il y a donc moins de 24 heures, qu'aucune décision n'avait été prise au sujet du renvoi à la Cour suprême du Canada du litige sur la propriété des gisements miniers au large des côtes. Ce matin, il s'est envolé pour Terre-Neuve et le premier ministre a fait parvenir aux autorités de cette province un télex annonçant que le gouvernement fédéral allait saisir la Cour suprême de cette affaire aujourd'hui même. C'est aujourd'hui que l'on a saisi la Cour suprême du Canada de la question de la propriété des gisements pétrolifères Hibernia. Il doit y avoir une explication à cela.

Aujourd'hui, le ministre de la Justice s'est entretenu avec le chef du parti libéral de Terre-Neuve—le chef libéral défait—et non avec le ministre de la Justice de la province. Il a refusé de rencontrer le ministre de la Justice avant de tenir sa conférence de presse. Pourquoi le gouvernement est-il intervenu dans le processus judiciaire normal en vigueur au Canada, étant donné que l'affaire a déjà été renvoyée à la section des appels de la Cour suprême de Terre-Neuve? Ce tribunal a déjà fixé la date de présentation des faits. Quant à la date de l'audience, elle est fixée au 8 octobre. Pourquoi le gouvernement intervient-il? N'a-t-il pas confiance dans la décision constitutionnelle qu'a rendue le tribunal de Terre-Neuve?

● (1430)

Le vice-premier ministre ne se rend-il pas compte qu'aucun tribunal ne pourra jamais résoudre cette question qui en est une d'équité et de justice pour la population de Terre-Neuve, notre dixième province?

Mme le Président: A l'ordre!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis étonné que le député conclue qu'aucun tribunal ne pourra jamais résoudre cette question alors que tout à l'heure, il a dit lui-même qu'il était inconvénant que le gouvernement fédéral en réfère à la Cour suprême du Canada alors que la Cour suprême de Terre-Neuve était saisie de cette question et certaines autres. Il voulait savoir pourquoi le gouvernement fédéral avait saisi la Cour suprême de cette affaire.